

# Guide des Aînés

Services et activités pour les Aînés à Dison



Guide réalisé par le  
Conseil Consultatif Communal  
des Aînés De

**DISON**

# LES SERVICES & ACTIVITÉS

## *Pour les Aînés*

Guide réalisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Dison.

Cet outil permettra de trouver aisément les Services et les Activités utiles destinés aux Aînés de la Commune. Chaque fiche est dédiée à un thème unique dont vous trouverez la liste dans l'index.

Lorsque des informations contenues dans une fiche ne sont plus d'actualité, une nouvelle fiche est éditée avec le même numéro, et une nouvelle date d'édition.

### Thèmes

MA COMMUNE

LE CPAS

MA MOBILITÉ

MA SÉCURITÉ

MA SANTÉ ET MON BIEN-ÊTRE

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

LES ACTIVITÉS SPORTIVES ADAPTÉES

VIE QUOTIDIENNE

FIN DE VIE & DÉCÈS

### Fiches

1

2

3

4

5

6

7

8

9

*Madame, Monsieur,*

*Aujourd'hui, nous avons la chance, grâce aux progrès de la médecine et des avancées sociales, de vivre de plus en plus vieux et en meilleure santé.*

*Une grande majorité de nos Aînés mène une vie active et épanouissante.*

*Forte de ces constats, la Commune de Dison a décidé de faire du bien-être de ses Aînés une de ses priorités.*

*Un Conseil Consultatif des Aînés a vu le jour.*

*Le CCCA a pour mission première de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des Aînés, de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des Aînés résidant sur le territoire de la commune et ce, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale.*

*Je suis heureuse de vous présenter le Guide communal des Aînés. Il est le fruit d'une réflexion et d'un travail effectué en collaboration entre les membres du CCCA et le service communal des Aînés. Je les en remercie vivement.*

*Le Guide des Aînés est conçu pour répondre à vos besoins et difficultés du quotidien, il a pour objectif de vous aider dans vos recherches d'informations pratiques en matière de santé, services à domicile, hébergement, transports, activités sportives et culturelles, ....*

*Il est conçu pour évoluer, aussi n'hésitez pas à nous communiquer toute information susceptible de l'enrichir. Vous pouvez en obtenir une copie au service communal de Aînés, en contactant le 087 39 33 40 et est consultable en ligne : [www.dison.be](http://www.dison.be).*

*Je souhaite de tout cœur qu'il vous soit utile et vous permette de bien vivre dans notre belle commune de Dison.*

*Je reste bien entendu à votre disposition et à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter au 087 39 33 40.*



**Pascale GARDIER**

*Échevine du PCS, de la Lutte contre la Pauvreté, de la Santé, des Aînés et des Sports de DISON*

FICHE 1

---

**Ma Commune**

**Née de la fusion des anciennes Communes de Dison et Andrimont en 1977, Dison compte près de 16.000 habitants dont 15 % d'Aînés de plus de 65 ans.**

**La Commune a une superficie de 14 km<sup>2</sup>, répartie entre ville et campagne.**

### **Administration communale**

*Rue Albert 1er 66, 4820 DISON*

*Tél. (tous les services) : 087 39 33 40*

Secrétariat – Service des Finances – Etat civil – Population – Enseignement – Urbanisme – Service des Etrangers – Service des Travaux – Location de salles Service du Personnel – Service Projets de Société.

### **Le Collège communal**

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous avec un Echevin, veuillez contacter l'Accueil.

*Tél. : 087 39 33 40*

### **Le CPAS**

*Rue de la Station 31, 4820 DISON*

*Tél. : 087 30 80 00*

*Voir Fiche 2*

### **EPN (Espace Public Numérique)**

Initiation à l'informatique et à l'utilisation d'internet Bureautique  
Ouvert le mardi et le jeudi de 08h à 16h.

*Rue d'Andrimont 52, 4820 DISON*

*Tél. : 0473 97 77 31*



## **Plan de Cohésion Sociale (PCS)**

*Espace SOLID'R*

*Rue Léopold 36, 4820 DISON*

*Tél. : 087 46 99 84*

## **La Maison de Quartier de Fonds-de-Loup**

*Rue de la Limite 9, 4821 ANDRIMONT*

*Tél. : 087 35 14 18*

### **ACTIVITÉS DU PCS:**

#### **Rédaction de courrier**

Des permanences administratives ont lieu pour vous permettre de comprendre ou rédiger un courrier

- À l'Espace Solid'R, le lundi et le jeudi, de 10h30 à 12h30

(ou sur rendez-vous).

- À Fonds de Loup, le mardi et le jeudi, de 10h à 12h00,

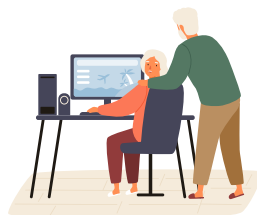
(ou sur rendez-vous).

#### **Nouvelles technologies**

Des ateliers sont organisés pour vous initier

à la pratique des nouvelles technologies

(utilisation du pc, tablettes...).



#### **Cuisine**

Des ateliers de cuisine multiculturelle sont régulièrement organisés.

#### **Plaisir de se rencontrer**

Plusieurs fois l'année, les éducateurs proposent des activités en groupe afin d'initier la rencontre entre citoyens disonais qui le désirent : sorties culturelles, activités pétanque, restaurants, ...

## **Donnerie et Repair Café**

Dans le cadre des « donneries », vous apportez les objets dont vous ne vous servez plus et repartez avec ceux dont vous avez besoins. Quant au « Repair Café », vous pouvez amener vos objets cassés ou en panne, afin que nos réparateurs bénévoles tentent de les réparer.

## **Bavar'Dison**

Ce projet donne la possibilité à tous les habitants disonais de s'inscrire sur une liste via laquelle les éducateurs prendront contact par téléphone, occasionnellement et dans certaines situations particulières (plan canicule, activités du PCS, ...).

Il ne s'agissait pas d'un service d'urgence mais plutôt d'un soutien aux citoyens et plus particulièrement les personnes isolées. Inscrivez vous dès à présent sur notre listing.

## **Soutien scolaire**

Durant la période scolaire, un soutien aux devoirs pour les élèves des écoles primaires est organisé chaque mardi et jeudi, de 16h à 18h.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe existante car nous manquons parfois de bénévoles pour faire face aux nombreuses demandes des parents.

Enfin, n'hésitez pas à rencontrer l'un des Comités de quartiers au sein desquels diverses thématiques peuvent être abordées : besoin et attentes des citoyens, problématiques et amélioration de la vie au sein du quartier, nouveaux ateliers, fêtes de quartiers...





## **Le Conseil Consultatif des Aînés**

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés a pour mission première de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des Aînés.

Il a pour but de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant sur le territoire de la commune et ce, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale.

Vous êtes Disonais, vous êtes seniors (minimum 60 ans), vous souhaitez participer au bien-vivre ensemble sur votre commune ?

Vous pouvez intégrer le Conseil Consultatif Communal des Aînés, en prenant contact avec le Service Projets de Société:  
*087 39 33 59 ou [julie.beck@dison.be](mailto:julie.beck@dison.be).*

FICHE 2  

---

LE CPAS

## 2.1. Présentation du CPAS de Dison

---

Rue de la Station, 31 - 4820 Dison

Tél. : 087 30 80 00

Mail : [cpas.dison@cpas-dison.be](mailto:cpas.dison@cpas-dison.be)

### **Personnes de contact :**

Madame Wendy Verlinde, *Directrice Générale*

Madame Kathleen Ballmann, *Assistante sociale des Aînés*

Le CPAS a pour mission première de permettre à chaque citoyen de vivre conformément à la dignité humaine.

Le CPAS peut vous venir en aide ou vous orienter lorsque vous rencontrez des difficultés financières, administratives, de gestion, .... L'assistant social pourra analyser votre situation, vous accompagner dans vos démarches et apporter l'aide individuelle la plus appropriée à votre situation.

Après analyse individuelle, le CPAS :

- peut intervenir pour un décompte trop élevé d'énergie ou d'eau;
- peut intervenir dans le paiement des frais pharmaceutiques, médicaux, des aides familiales, des repas à domicile, ... (avec examen de la situation financière);
- peut vous orienter vers les services d'aides familiales, médicaux ou autres;
- peut vous aider dans la compréhension de vos documents, factures, formulaires;
- permet la gestion budgétaire en vous proposant de confier la gestion de vos finances et de vos démarches administratives à l'assistant social;
- permet une analyse du surendettement via le service de médiation de dette.

## 2.2. Service d'aide à Domicile

---

Rue de la Station, 31 - 4820 DISON

Tél. : 087 30 80 00

Mail : [cpas.dison@cpas-dison.be](mailto:cpas.dison@cpas-dison.be)

### Personnes de contact :

Madame Wendy Verlinde, *Directrice Générale*

Madame Crutzen Léontine, *employée du service*



### Divers services sont à votre disposition :

#### • Distribution des repas

Ce service permet aux personnes pensionnées, handicapées ou dans l'impossibilité de se préparer un repas (ex. maladie, convalescence, ...) de recevoir un repas complet et/ou un potage à prix démocratique à son domicile tous les jours de la semaine et du week-end (si elle le souhaite) en fonction de sa situation financière et de son régime alimentaire.

#### • Service social de dépannage

Le service dépannage intervient au bénéfice des citoyens disonais qui, pour des raisons financières, médicales ou sociales, doivent recourir à une aide extérieure pour assurer des petits travaux de jardinage, tonte de la pelouse, débroussaillage, taille des haies, déneigement des allées et des trottoirs, ...

Le taux horaire des prestations est fixé suivant les revenus mensuels.

#### • Service des aides ménagères sociales

Les aides ménagères interviennent auprès des citoyens disonais qui, pour des raisons financières, médicales ou sociales, doivent recourir à une aide extérieure pour assurer l'entretien hebdomadaire de leur logement et du nettoyage des fenêtres.

Le taux horaire des prestations est fixé suivant les revenus mensuels.

## 2.3. Maison de repos Le Couquemont

---

*Rue de la Station, 29 - 4820 DISON*

*Tél. : 087 30 80 10*

*Mail : cpas.dison@cpas-dison.be*

### **Personnes de contact :**

*Madame Nancy Monard, Directrice*

*Madame Kathleen Ballmann, Assistante sociale*

La résidence « Le Couquemont », du CPAS de Dison, est l'unique maison de repos de la commune de Dison. Entourée d'un petit jardin, elle surplombe la ville et offre une vue panoramique de Dison, Andrimont et ses campagnes. Cette résidence de 102 lits se veut familiale et chaleureuse.

Une nouvelle aile a été construite dans l'établissement en 2021. Celle-ci permet l'accès à de nouvelles chambres davantage équipées. Plusieurs tailles de chambres, simples et doubles, sont disponibles.

L'équipe d'animation propose de nombreuses activités (pétanque, musicothérapie, jeux de table, animations diverses, marches, sorties diverses, ...).

Régulièrement, le Couquemont accueille des animateurs extérieurs et une gymnastique hebdomadaire est proposée par un kinésithérapeute.

Un salon de coiffure est accessible pour les coiffeurs qui se déplacent et plusieurs coiffeurs réguliers sont également disponibles.

**Si vous souhaitez entrer au Couquemont, il est important de s'inscrire sur [la liste d'attente](#).**

**L'inscription se fait facilement par téléphone.**

### **Le prix comprend :**

- Le logement ;
- Les repas y compris les boissons au cours du repas;
- L'entretien des locaux, du linge et de la literie;
- L'usage de la chambre et de son mobilier;
- L'usage et l'entretien des installations sanitaires, privées ou collectives;
- L'usage et l'entretien général des locaux et du bâtiment;
- Les assurances en responsabilité civile, l'assurance incendie ainsi que toutes les assurances souscrites par le gestionnaire conformément à la législation, à l'exception de toute assurance personnelle souscrite par le résident;
- Les activités d'animation, de loisirs et d'activation thérapeutique lorsqu'elles sont organisées dans l'enceinte de l'établissement;
- Le matériel d'incontinence et les bavoirs;
- Le blanchissage du linge.

### **Le prix ne comprend pas :**

- Les frais médicaux, paramédicaux et pharmaceutiques ;
- Les frais de transport ;
- Les frais d'hospitalisation ;
- Les cotisations de mutuelle et autres assurances ;
- Les frais funéraires et d'inhumation ;
- Les frais de coiffure et pédicure ;
- Les biens et services expressément demandés par le résident et non couverts par le prix d'hébergement.

FICHE 3

---

**Ma mobilité**



## **3.1 Transport en commun**

---

### **TEC Liège Verviers**

*Rue du Bassin 119, 4030 LIÈGE*

*Tél. : 04 361 91 11*

*Site internet : [www.infotec.be](http://www.infotec.be)*

### **Maison du TEC**

*Place Verte 33, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 35 44 30*

A partir de 65 ans, les usagers du TEC bénéficient de l'abonnement Horizon+65, un abonnement donnant accès à l'ensemble du réseau TEC gratuitement ou à tarif préférentiel. (Pour plus d'informations concernant les avantages à partir de 65 ans, prendre contact avec la Maison du Tec).

## **3.2 SNCB**

---

### **Gare de Verviers Central**

*Rue d'Ensival, 1 - 4800 Verviers*

*Tél. : 04 241 52 28*

*Tél. : 02 528 28 28 (Service clientèle)*

*Site internet : [www.belgianrail/be.fr](http://www.belgianrail/be.fr)*

Vous avez 65 ans ou plus ? Vous pouvez voyager à prix réduit!  
Avec le Senior Ticket, vous voyagez vers n'importe quelle destination en Belgique (dès 9h00).

### 3.3 Vervi.bus

---

Place du Marché 55, 4800 Verviers

Tél. : 087 32 53 49

Site internet : [www.verviers.be](http://www.verviers.be)

Sous certaines conditions (problèmes de mobilité, âge,...)

Réservation obligatoire à la permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Roule : lundi-mardi de 8h30 à 15h30, mercredi-jeudi-vendredi de 8h30 à 23h30, samedi de 13h30 à 23h30, dimanche de 11h30 à 19h30.

### 3.4 Mobil'Ef

---

Cette plateforme regroupe des opérateurs de transports et est accessible en ligne : elle s'adresse aux citoyens en difficulté de mobilité (transport ordinaire, médicalisé, PMR,).

Vous trouverez plus de renseignements à l'adresse :

<https://www.mobilef.be/>

### 3.5 SOS DIALYSE ASBL

---

Rue des Prémontrés 40, 4000 Liège

Tél. : 04/222 32 09 ou 0498/51 00 94

Mail : [sos.dialyse@skynet.be](mailto:sos.dialyse@skynet.be)

Transport des personnes principalement dans un cadre médical: vers hôpitaux, médecins privés, dentistes, kinés dans la région de Verviers et aussi en dehors.



FICHE 4

---

**Ma Sécurité**

## 4.1 Maisons de Police

---

### Hôtel de Police de Verviers Urgence : 101

*Chaussée de Heusy 219, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 32 92 92 et 087 32 92 97*

*Mail : [info@policevesdre.be](mailto:info@policevesdre.be)*

*Site internet : <http://www.policevesdre.be>*

### Maison de Police de Dison Urgence : 101

*Rue Léopold 18, 4820 DISON*

*Tél. : 087 32 93 00 et 087 32 93 07*

*Mail : [info@policevesdre.be](mailto:info@policevesdre.be)*

*Site internet : <http://www.policevesdre.be>*

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Rues couvertes par la Maison de Police de Dison : toutes celles non couvertes par la Maison de Police de Hodimont.

### Maison de Police de Hodimont Urgence : 101

*Rue du Moulin 58, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 32 92 20 et 087 32 92 27*

*Mail : [info@policevesdre.be](mailto:info@policevesdre.be)*

*Site internet : <http://www.policevesdre.be>*

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h

### Rues couvertes par la Maison de Police de Hodimont :

*Rue Albert de t'Serclaes, rue Adrien Bruyère, rue Albert Thomas, rue Anne de Molina, rue Châtelet, rue Clément XIV, rue Ferme du Curé, rue Fonds de Loup, rue des Franchimontois, rue de la Grappe (les n° impairs de 1 à 49), rue Haute, rue de la Limite, rue du Mamelon Vert, rue Maurice Ledain, rue Michel Pire, Montagne de l'Invasion, avenue Nicolas Crutzen, rue du Paradis, rue Pire Pierre, rue de la Pompe, place Simon Gathoye, rue Transversale.*

## 4. 2 Sécurité et prévention

---

**SI UNE INTERVENTION URGENTE EST REQUISE,  
APPELEZ LE 101 OU LE 112.**

### Centre de Crise - IBZ

Police-on-web vous permet de déposer plainte en ligne pour certains délits, déposer un avis d'absence et déclarer votre système d'alarme.

### Services d'intervention

**Ambulance et pompier - Urgence : 100**

**Numéro d'urgence européen : 112**

**Appels non urgents : le 1722** peut être activé en cas de tempête ou d'inondation

### S.R.I. - Service Régional d'Incendie (Pompiers)

*Rue Simon Lobet, 36 - 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 29 35 95*

### Protection Civile Crisnée

*Rue Vincent Bonnechère, 30 - 4367 CRISNÉE*

*Tél. : 04 257 66 00*

### Zone de secours Vesdre, Hoëgne & Plateau

Site internet : <http://www.zone-vhp.be>

## **Institut Belge pour la Sécurité Routière**

(Institut VIAS, anciennement IBSR)

*Chaussée de Haecht, 1405 - 1130 BRUXELLES*

*Tél. : 02 244 15 11*

*Site internet : <http://www.ibsr.be>*

**Protégez votre maison pendant une absence (vacances, hospitalisation, ...) : rendez-vous sur le site de [www.poppol.be](http://www.poppol.be), « Police et Population veillent ».**

FICHE 5

---

**Ma santé et mon bien-être**



**Pour trouver le Service ou le Prestataire de soins que vous cherchez, plusieurs sous-thèmes sont référencés. Voici les titres des fiches et leur numéro :**

<b>Bien vivre chez soi : aide et soins à domicile</b>	<b>5.1</b>
<b>Médecins - Dentistes - Infirmiers</b>	<b>5.2</b>
<b>Handicap</b>	<b>5.3</b>
<b>Hôpitaux, Cliniques et Maisons médicales</b>	<b>5.4</b>
<b>Mutualités</b>	<b>5.5</b>
<b>Pharmacies</b>	<b>5.6</b>
<b>Senior focus</b>	<b>5.7</b>



## 5.1 Bien vivre chez soi : aide et soins à domicile

---

### La Centrale du Service à Domicile des Mutualités Socialistes (CSD)

*Rue de la Boverie 379, 4100 SERAINING*

*Tél : 04 338 20 20*

*Mail : info.csdliege@solidaris.be*

Leur mission: procurer rapidement une aide matérielle (prêt de matériel) en cas d'accident, de maladie, de handicap ou tout simplement lorsque les limites de l'âge se font sentir. Leurs équipes pluridisciplinaires œuvrent pour atteindre un objectif clair et commun: le maintien à domicile des personnes dans le respect de leurs choix de vie.

### Aide à Domicile en Milieu Rural – Antenne de Verviers (ADMR)

Leur mission : l'ADMR développe l'aide à domicile et notamment le Service d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées qui s'exerce dans le champ de l'aide sociale ; aide familiale, garde à domicile, aide-ménagère sociale et ouvrier polyvalent.

*Place de l'Hôtel de Ville, 3 à 4650 Herve Tél. : 087 67 45 30*

*Tél. aide-ménagère sociale : 087 53 93 76*

*Site internet : [www.admr.be](http://www.admr.be)*

### Aide & Soins à Domicile Verviers

Leur mission : un centre intégré de services d'aides et de soins à domicile. Il propose des :

- Aides familiales ou aides ménagères ;
- Infirmier(-ère)s ou aides-soignantes à domicile
- Gardes à domicile ;
- Ouvriers polyvalents ;
- Transport de personnes à mobilité réduite ;

- Couturières ;
- Et autres services à domicile...

*Rue de Dison 175, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 32 90 90*

*Mail : [asd-verviers@asd-verviers.be](mailto:asd-verviers@asd-verviers.be) - site internet : [www.asd-verviers.be](http://www.asd-verviers.be)*

## **Service d'Aide aux Familles et Personnes Agées de la Région Verviétoise (S.A.F.P.A)**

Il propose :

- Aides familiales ;
- Aides ménagères ;
- Bricoleurs ;
- Télévigilance ;
- Centre de coordination ;
- Garde à domicile.

*Rue du Palais 86/21, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 29 20 00*

## **Centre Familial de Verviers**

Il met à votre disposition :

- Des travailleurs sociaux
- Des aides familiales
- Des gardes à domicile
- Des aides ménagères sociales

*Place Général Jacques 4, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 22 58 91*

*Mail : [info@cfverviers.be](mailto:info@cfverviers.be) - site internet : [www.cfverviers.be](http://www.cfverviers.be)*

## **VAD-PLg Vivre à domicile**

Leur mission : VAD-PLg est un centre de coordination « Vivre à Domicile Province de Liège » et répond à vos besoins sur la Province de Liège.

Que vous soyez en perte d'autonomie, passagère ou permanente et que votre souhait est de rester à domicile, les missions de ce Centre sont d'assister tout bénéficiaire souhaitant rester dans son lieu de vie ou de réintégrer celui-ci avec pour objectifs la continuité des soins et la qualité du maintien au sein du lieu de vie.

*Tél. : 087 30 01 30*

*Mail : [info@vivreadomicile.be](mailto:info@vivreadomicile.be)*

## **Plateforme Bien Vivre chez soi**

Leur mission : créée par la Wallonie, la Plateforme Bien Vivre Chez Soi dépend aujourd'hui de l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ). Cette plateforme a pour but de permettre aux personnes qui ont des capacités restreintes de continuer à vivre chez elles dans de bonnes conditions. Vous pouvez vous informer via leur site internet, sur les conseils, aides et services qui favorisent l'autonomie en Wallonie. Il est possible de recevoir GRATUITEMENT la visite d'un service conseil. Ce service proposera des solutions d'aménagement.

*Tél. : 0800 160 61 (appel gratuit)*

*Mail : [epoc.liege@aviq.be](mailto:epoc.liege@aviq.be)*

*Site internet : [www.aviq.be](http://www.aviq.be)*

## **5.2 Médecins - Dentistes**

---

**Dans un souci de simplification, les Médecins généralistes proposent dorénavant un numéro d'appel unique et permanent: 1733.**

Le week-end, du vendredi 19h au lundi 8h, ainsi que les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h, il s'agira du médecin de garde. Suivez la procédure automatique proposée en veillant bien à encoder votre code postal correctement.

## 5.3 Handicap

Les autorités fédérales accordent des aides financières aux personnes handicapées ne disposant pas de revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins :

- L'allocation de remplacement de revenus ;
- L'allocation d'intégration ;
- L'allocation pour l'aide aux personnes âgées ;
- Les allocations familiales majorées.

Les personnes handicapées ont également droit à des avantages sociaux et fiscaux :

- Une réduction d'impôts ;
- L'accès au logement social ;
- La carte de stationnement ;
- ...

**Pour pouvoir bénéficier de cette aide sociale, les personnes handicapées doivent remplir certaines conditions et introduire une demande.**

Pour plus d'informations :

[www.handicap.fgov.be](http://www.handicap.fgov.be) [www.socialsecurity.be](http://www.socialsecurity.be)

Tél. : 0800 987 99

E-mail via le formulaire de contact sur le site :

[www.handicap.fgov.be](http://www.handicap.fgov.be)

**Pour rentrer votre dossier :**

- Au CPAS de Dison

*Rue de la Station 2 4820 DISON*

- Dans votre Mutualité.



## **5.4 Hôpitaux, Cliniques et Maisons médicales**

---

### **CHR Verviers East Belgium**

*Rue du Parc 29, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 21 21 11*

*Site internet : [www.chplt.be](http://www.chplt.be)*

*Mail : [dirgen@chplt.be](mailto:dirgen@chplt.be)*

### **CHC - Clinique Sainte-Elisabeth**

*Rue Naimeux 17, 4802 VERVIERS*

*Tél. : 087 21 31 11*

*Site web : [www.chc.be](http://www.chc.be)*

### **Centre de Médecine nucléaire**

*Place Verte 45, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 33 99 00*

*Site internet : [www.cmn-lab.org](http://www.cmn-lab.org)*

*Mail : [jcdepresseux@cmn-lab.org](mailto:jcdepresseux@cmn-lab.org)*

### **Polyclinique de la place Verte**

*Place Verte 45, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 35 13 13*

### **Centre de Diagnostic (Polyclinique)**

*Rue Laoureux 31, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 30 86 00*

*Mail : [cdv.direction@skynet.be](mailto:cdv.direction@skynet.be)*

### **Maison médicale la Bulle d'air**

*Rue Albert 1er 75, 4820 Dison*

*Tél. : 087 68 88 85*



Les maisons médicales sont des équipes pluridisciplinaires dispensant des soins de santé primaires, continus, polyvalents et accessibles à toute la population. Leurs actions visent à une approche globale de la santé, considérée dans ses dimensions physiques, mais aussi psychiques et sociales et une approche intégrant le curatif, préventif et la promotion de la santé. Elles inscrivent leur activité tant dans l'accompagnement individuel que dans une perspective plus collective de santé publique et de promotion de la santé. Les maisons médicales s'appuient sur une dynamique de participation communautaire et cherchent à développer l'autonomie des individus dans la prise en charge des problèmes de santé. Elles intègrent leurs actions en partenariat avec le réseau local.

### **Le Centre de Santé Mentale**

Ce centre propose des consultations psycho-sociales pour adultes, enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés personnelles, familiales ou conjugales.

*Rue de Dinant 20-22, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 22 03 70*

*E-mail : [secretariatadu@ssmverviers.be](mailto:secretariatadu@ssmverviers.be)*

*Site internet : <http://www.ssmverviers.be>*

### **Service de Santé Mentale – Centre Familial d'Éducation**

Ce service de Santé Mentale, agréé et subsidié par l'AVIQ, propose des consultations (sur rendez-vous) psychologiques mais également des thérapies individuelles, de la logopédie, ergothérapie, traitement et des supervisions.

*Rue des Déportés 30, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 22 13 92*

*Mail : [info@ssmcf.be](mailto:info@ssmcf.be)*



## 5.5 Mutualités

---

La mutualité peut vous rendre différents services :

- Aide et soins à domicile (soins infirmiers, aide familiale, sortie hôpital)
- Adaptation du domicile ;
- Téléassistance ;
- Matériel d'aide et de soin ;
- Transport ;
- Convalescence ;
- Répit ;
- Remboursement soins de santé ;
- Handicap ;

### **Solidaris - Mutualité socialiste**

*Rue de la Station 3 - 4820 DISON*

*Tél. : 087 32 76 94*

### **Mutualité chrétienne (MC) Verviers**

*Rue Lucien Defays 77 - 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 30 51 11*

### **Mutualia - Mutualité Neutre**

*Rue des Ecoles 5 - 4820 DISON*

*Tél. : 087 33 78 50*

### **Mutualité Libérale Verviers**

*Rue de la Concorde 23 - 4800 VERVIERS*

*Tél. : 02/329 30 00*

### **Mutualité Partenamut**

*Rue Xhavée 57 - 4800 VERVIERS*

*Tél. : 02 444 41 11*

## 5.6 Pharmacies

---

L'Association Pharmaceutique Belge indique que vous pouvez retrouver toutes les informations sur les pharmacies de garde en Belgique sur le site [www.webgarde.be](http://www.webgarde.be) ou au numéro de téléphone 0903 99 000 (1,50 €/min).

### Pharmacies Populaires de Verviers - V.Pharma

*Rue Albert de T'Serclaes 31, 4821 DISON*

*Tél. : 087 30 00 55*

### Pharmacies Populaires de Verviers - V.Pharma

*Site du Tremplin, 4820 DISON*

*Tél. : 087 30 00 18*

### Pharmacie Tasquin SPRL

*Avenue du Centre 256, 4821 DISON*

*Tél. : 087 33 49 60*

### Pharmacie VPharma Molina

*Rue Anne de Molina 68, 4821 DISON*

*Tél. : 087 30 00 41*

### Pharmacie Ryckebusch – Dison Pharma

*Rue Léopold 58, 4820 DISON*

*Tél. : 087 31 22 35*



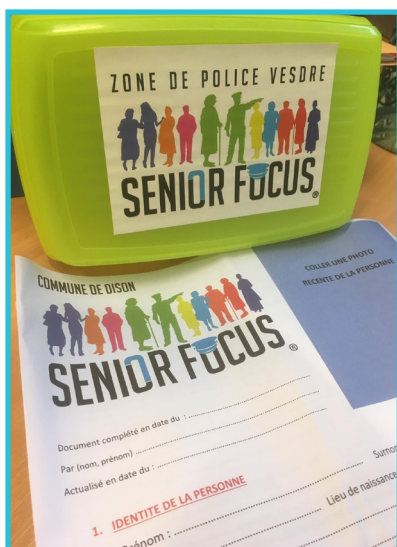
## 5.7 Senior Focus

Depuis le mois de juin 2019, les personnes de plus de 65 ans peuvent recevoir une boîte jaune fluo.

Cette boîte, à placer dans le frigo, renferme deux autocollants (informant de la présence de la boîte chez le senior) : un est à placer de manière bien visible, l'autre à l'entrée du domicile à l'attention des services de secours qui auraient à intervenir. Elle contient également des fiches reprenant les renseignements nécessaires sur la santé de la personne (traitements éventuels, allergies, antécédents...).

### Contact :

*Plan de Cohésion Sociale  
Rue Léopold 36, 4820 DISON  
Tél. : 087 46 99 84  
Mail : pcsdison@skynet.be*



FICHE 6

---

**Les activités culturelles**

De nombreuses sociétés culturelles existent sur la commune.  
Contactez-les pour connaître leur programme.  
Si une société n'est pas reprise dans ces fiches, n'hésitez pas à nous la communiquer.

<b>Bibliothèques</b>	<b>6.1</b>
<b>Centre Culturel</b>	<b>6.2</b>
<b>Éducation permanente</b>	<b>6.3</b>
<b>Fêtes et Animations de Quartiers</b>	<b>6.4</b>
<b>Hobbies</b>	<b>6.5</b>
<b>Mouvements Patriotiques</b>	<b>6.6</b>
<b>Musique</b>	<b>6.7</b>
<b>Patrimoine et Folklore</b>	<b>6.8</b>
<b>Social</b>	<b>6.9</b>
<b>Troupes de Théâtre</b>	<b>6.10</b>

## 6.1 Bibliothèques

---

### Bibliothèque Locale Pivot

*Rue des Ecoles 2 (2ème étage) - 4820 DISON*

*Tél. : 087 33 45 09*

### Bibliothèque Dépôt de Fonds-de-Loup

*Rue de Verviers 203 (dans le parc du Château d'Ottomont)*

*4821 ANDRIMONT*

*Tél. : 087 33 71 89*

### Bibliothèque Dépôt du Centre

*Avenue du Centre 269, 4821 ANDRIMONT*

*Tél. : 087 33 45 80*

L'inscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité et le paiement de la cotisation annuelle. Il vous sera également demandé de remplir un formulaire concernant la protection de vos données personnelles. Une carte de membre utilisable dans nos trois implantations vous sera remise en échange.

Vous avez le droit d'emprunter 5 documents, dont 2 nouveautés maximum pour une durée d'un mois. Ils peuvent être prolongés une fois pour une nouvelle période d'un mois à l'exception des nouveautés et des ouvrages réservés par d'autres lecteurs.



## 6.2 Centre Culturel

---

Le Centre Culturel de Dison offre une gamme étendue d'activités d'éducation permanente et culturelles. Retrouvez les informations sur le site et dans le magazine mensuel PRÉSENCE.

Vous pouvez aussi y obtenir le fascicule programme de la saison.

*Rue des Ecoles 2, 4820 DISON*

*Tél. : 087 33 41 81*

*Site internet : [www.ccdison.be](http://www.ccdison.be)*

## 6.3 Education permanente

---

### Amis de la Morale Laïque

*Francine Strumelle - Rue Grand-Jean 22 b 9 - 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 33 23 43*

### Equipes populaires

*Secrétariat - Rue du Palais 25, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 33 06 68*

### Femmes Prévoyantes Socialistes

*Madame NISSEN*

*Tél. : 087 31 60 70*

*Mail : [christiane.formatin@gmail.com](mailto:christiane.formatin@gmail.com)*

### Havre-Sac asbl

*(Service d'activité citoyenne)*

*Rue D'Andrimont, 4820 DISON*

*Tél. : 087 35 46 60*



## L'Envol

Service d'Aide d'Intégration à la Personne Handicapée

Mme François - Rue Albert 1er 93, 4820 DISON

Tél. : 087/78 71 94

## Lire et Ecrire

(Alphabétisation & français - langue étrangère)

Boulevard de Gérardchamps 4, 4800 VERVIERS

Tél. : 087 35 05 85



## Mouvement Ouvrier Chrétien

(Groupement de réflexion sociale et politique)

Rue du Palais, 25 4800 VERVIERS

Tél. : 087 33 77 07

## Plus 50 Dison (énéo – mouvement social des Aînés)

Le Fenil - Hameau de Husquet 119, 4820 DISON

Tél. : 087 76 21 69

Site internet : [www.plus50dison.be](http://www.plus50dison.be)

Mail : [info@plus50dison.be](mailto:info@plus50dison.be)

## Présence et Action culturelles Dison

### Section Verviers :

Responsable - Isabel MARTIN

Tél : 087 33 75 33

Mail : [pac.verviers@skynet.be](mailto:pac.verviers@skynet.be)

### Section locale PAC Dison- Andrimont :

Responsable - Juliette HEUSE.

Tél : 0479 61 33 79

Mail : [heuse.juliette@gmail.com](mailto:heuse.juliette@gmail.com)



## **Le Pivot Asbl**

### **Economie sociale**

*André Baguette - Rue Neuve 70, 4820 DISON*

*Tél. : 087 35 12 18*

*Mail : le.pivot@skynet.be*

## **6.4 Fêtes et Animation de Quartiers**

---

### **Cercle Royal Saint-Jean-Baptiste Asbl**

*Animation du Village de Mont*

*Roger Brandt - Rue de Mont 166, 4820 DISON*

*Tél. : 087 33 87 12*

### **Commission d'animation d'Ottomont**

*Marcel Renard*

*Allée du Bourgmestre Miessen 4, 4821 ANDRIMONT*

*Tél. : 087 33 52 34*

## **6.5 Hobbies**

---

### **Phodiac Dison**

*Etude photos et dias*

*Alain Mengelbier : 087 22 89 35 - Mario Villa : 087 31 52 92*

*Jean Paul Jansen : jansen\_j\_p@yahoo.fr*

*Site internet : www.phodiac.be*

### **Plus 50 Dison**

*Club photos*

*4ème lundi du mois à 20h, au Fenil*

*Hameau de Husquet 119, 4820 DISON*

*Contact : Patrick Paquo*

*Tel : 0495 65 46 25*



## **Les Amis des Cartes**

Réunion hebdomadaire des joueurs de Whist

*Jeudi de 13h30 à 17h30 Pavillon Mosbeux, OTTOMONT*

*Responsable : Mathieu Drèze*

## **Les Joyeux retraités et Jeux divers**

(Belote – Scrabble - ...)

*Les 1er et 3ème mercredis du mois. Local U.S.C.,*

*Rue Albert 1er, 4820 DISON*

*Contact : Luc Quertemont – José Cabay*

## **Jeux de table**

(Whist – Rummikub -...)

*Les lundis entre le 15 octobre et le 15 avril, de 14h00 à 17h00*

*+50 Dison, Salle Le fenil*

*Hameau de Husquet 119, 4820 DISON*

*Contact : Jean-Claude Hamers Tél. : 0485 72 91 99*

## 6.6 Mouvements patriotiques

---

### Famille des Combattants

José Locht – Avenue du Jardin École 29, 4820 DISON

Tél. : 087 33 22 44



### Fédération Nationale des Combattants - Dison

José Locht - Avenue du Jardin École 29  
4820 DISON

Tél. : 087 33 22 44

## 6.7 Musique

---

### Chœur et Orchestre “La Cigale”

Alain Willems - Rue de Verviers 278, 4821 ANDRIMONT

Tél. : 087 33 18 90

### Chorale “La Montoise”

Roger Brandt - Rue de Mont 166,

4820 DISON

Tél. : 087 33 87 12



### Chorale Saint-Laurent

Monique Damoiseau - Chemin du Coreux 32, 4821 ANDRIMONT

Tél. : 087 33 83 07

Le Centre Culturel de Dison organise de nombreux ateliers musicaux. Voyez le programme : [www.ccdison.be](http://www.ccdison.be).

## **6.8 Patrimoine et Folklore**

---

### **Compagnie des Chevaliers de la Tchèveneye-Montoise**

(Organisation de manifestations en vue du maintien d'une tradition gastronomique locale)

Contact : *Jacky Wechseler*

## **6.9 Social**

---

### **Havre-SAC asbl**

*Rue d'Andrimont, 4820 DISON*

*Tél. : 087 35 46 60*

### **La Cité de l'Espoir**

*Domaine des Croisiers 2, 4821 ANDRIMONT*

*Tél. : 087 33 71 60*

### **Solidarité-Dison Asbl**

Aide aux plus démunis

Permanence : vendredi de 9h00 à 12h et de 14h00 à 17h00 sur inscription.

*Rue Léopold 26, 4820 DISON*

*Secrétariat - Trésorerie : Manu Devos*

*Tél. : 087 31 34 19*

*Mail : manu.devos@voo.be*

*Pour les inscriptions : Relais Social Urbain de Verviers*

*Tél : 087 31 03 15*

## **6.10 Troupes de Théâtre**

---

### **Les Comédiens du Bourg**

Contact : *Jean-Michel Daele*

*Tél. : 087 31 36 93 ou 0496 68 70 24*

## **Les Djoyeux Montwès**

*(Section wallonne des Comédiens du Bourg)*

Tél. : 087 33 44 64

## **Les Funambules**

*Julien Carabin - Allée de l'Avenir 19, 4821 ANDRIMONT*

Tél. : 087 33 56 83 - 0499 24 76 64

## **Jeunesse d'Andrimont**

*Eric Simons - Route de Henri-Chapelle 91, 4821 ANDRIMONT*

Tél. : 087 46 37 23

## **Kursaalamalecs**

Contact : José Damoiseau

Site internet : [www.kursaalamalecs.be](http://www.kursaalamalecs.be)



FICHE 7

---

**Les activités sportives  
adaptées**

## ASBL Jeunesse et Sport

Cette ASBL gère toutes les structures sportives sur Dison (hall omnisports, piscine, ...). Elle assure également la promotion du sport, de la santé et des clubs sur le territoire disonais. Elle peut être un relais pour vos activités.

*Hall omnisports d'Andrimont*

*Rue Pire Pierre 30B, 4821 ANDRIMONT*

*Mail : [asbl.jeunesse-sport@skynet.be](mailto:asbl.jeunesse-sport@skynet.be)*

*Tél : 087 33 55 80*

## Aquagym

Piscine de Dison

Le lundi de 16h00 à 17h00 et le jeudi de 16h30 à 17h30

*Hameau de Husquet 80, 4820 DISON*

*Contact : Mia Wilem*

*Tél. : 087 76 21 69*

## Gymnastique douce

Hall omnisports d'Andrimont

Le mardi de 10h30 à 11h30

*Rue Pire Pierre 30B, 4821 ANDRIMONT*

*Contact : Mme Jeannine Colyn*

*Tél. : 0499 41 29 53 - 087 70 02 60*



## Balades pédestres

1er samedi du mois. Départ en co-voiturage du parking sous le pont de l'autoroute, à 13h30.

*Contact : Jean-Claude Hamers*

*Tél. : 0485 72 91 99*

## Danses Country

Les 1er, 3ème et 5ème jeudi à 13h (débutant) et à 14h15 (groupe confirmé)

*Le Fenil, Hameau de Husquet 119, 4820 DISON*

Contact : Mme Deswysen

Tél. : 087 31 55 16

## Marche

Le mardi à 9h (endroits à annoncer)

Contact : Mme Jacqueline Lorquet

Tél. : 0496 02 94 03



## Promenades

Le 2ème mercredi du mois - 4 à 5 km (calme)

Départ en co-voiturage, à 13h30, sous le pont de l'autoroute.

Contact : M. Robert Dejong

Tél. : 0474 77 39 42

## Stretching

*Le Fenil, le mardi de 14h30 à 15h30 (hors congés scolaires)*

*Hameau de Husquet 119, 4820 DISON*

Contact : Mia Wilem

Tél. : 087 76 21 69

## Gymnastique proprio rythmique

Hall omnisports d'Andrimont

Ce cours d'1h en musique, complet et dynamique, est proposé aux personnes à partir de 50 ans.



Le cours se déroule en 2 phases, la première debout avec des exercices dans l'espace pour travailler l'orientation, la coordination et la musculation ; la seconde au sol avec des exercices basés sur la respiration pour la musculation des abdos et des fessiers.

Le mardi de 09h15 à 10h15 et le vendredi de 09h15 à 10h15

*Rue Pire Pierre 30b 4820 DISON*

*Contact : Mme Winners*

*Tél. : 0476 25 75 27*

## **Castors Diving School**

Piscine de Dison

Cours d'aquagym proposés au public de tous âges (moyenne entre 40-45 ans).

Le lundi de 17h00 à 18h00

Le mardi de 20h30 à 21h30

Le mercredi de 20h30 à 21h30

*Hameau du Husquet 80, 4820 DISON*

## **La Recherche du Tao - Tai Chi Chuan**

Jeudi (QI Gong) : 18h30 - 19h30

Jeudi (style Sun) : 19h30 - 21h00

*Contact : Mr Hanssen*

*Tél : 0487 63 15 96*

## **Judo Club Andrimont**

Hall omnisports d'Andrimont

*Rue Pire Pierre, 30b*

*Contact : Vincent Dierickx*

*Tél.: 0493 09 19 77*



## **Billard club Dison**

Chalet de Bonvoisin

*Avenue Reine Elisabeth S/N, 4820 DISON*

*Contact : Mme Lecoq*

*Tél. : 0498 78 10 12*

Ce club offre la possibilité de venir jouer billard les après-midis et le dimanche matin en tant que loisir et de venir voir les compétitions en soirée.

Le samedi matin est réservé à l'école de Billard, ouverte à tous et destinée à l'initiation et au perfectionnement.

Le mardi et mercredi 14h00 à 17h00. Le vendredi de 15h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00 (école). Le dimanche de 10h30 à 13h00

FICHE 8

---

**Vie quotidienne**

## Logement

Le CPAS peut vous fournir une aide à la recherche d'un logement social, d'urgence ou d'une maison de repos autre que celle du CPAS (*voir FICHE 2*).

## Logivesdre

Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30

*Avenue Elisabeth 98, 4800 VERVIERS*

*Tél. : 087 29 25 50*

*Mail : info@logivesdre.be*

Pour devenir locataire ou propriétaire d'un logement de Logivesdre, prendre contact avec la société car les conditions d'admission sont nombreuses et propres à chaque situation.

## Logeo agence immobilière sociale

*Rue de Stembert 264c, 4800 VERVIERS*

*Tél : 087 35 34 00*

*Mail : ais@logeob.be*

Cette agence propose à des ménages, à des revenus modestes, des logements salubres appartenant à des propriétaires moyennant un loyer modéré.

Un suivi social est assuré aux locataires de l'AIS par des assistantes sociales.

## Senoah

Anciennement Infor homes Wallonie, Senoah vous conseille et vous accompagne dans la recherche d'un lieu de vie adapté, allant du domicile à l'entrée en maison de repos, en passant par les résidences-services et les habitats alternatifs.

***On vous écoute et conseille gratuitement par téléphone au 081 22 85 98 entre 8h30 et 17 heures.*** Une équipe de travailleurs sociaux, une juriste et des bénévoles sont là pour vous aider. Il

existe de nombreuses possibilités d'accueil autres que la maison de repos.

*Info : <http://www.senoah.be>.*

Il est utile de se renseigner dès que possible sur ces différents lieux de vie et d'hébergements avant que l'état de santé ne se dégrade et que l'urgence apparaisse.

### **Le plus important à savoir**

Comment choisir une maison de repos, une maison de repos et de soins ou une résidence services ? Senoah a construit trois fascicules : l'un concerne les maisons de repos et/ou de soins, l'autre les résidences services et enfin le troisième les habitats alternatifs. La brochure "Envisager son chez soi de demain" peut également vous aider. Ces outils sont disponibles gratuitement sur simple demande.

### **Visiter une maison de repos, oui mais comment ?**

Pour être accueilli par un membre du personnel disponible et qui a du temps à vous consacrer pour la visite, Senoah conseille de prendre rendez-vous. Sachez aussi que Senoah peut vous informer et conseiller à propos des démarches à accomplir pour le dépôt d'une plainte à l'encontre d'un établissement et, si nécessaire, vous orienter vers les services compétents.

### **Donner de la vie à l'âge**

Ce sont des seniors volontaires (anciennement appelés "bénévoles") qui donnent des coups de pouce à d'autres seniors, sans aucune contrepartie.

Ces coups de pouce peuvent être divers :

- Déblayer la neige devant son domicile ;
- Partager un café, etc.

En d'autres mots, "Donner de la vie à l'âge" offre une réponse complémentaire aux initiatives déjà existantes dans notre commune et sur le territoire belge.

Un seul numéro à retenir pour obtenir un coup de pouce, le numéro gratuit 0800/175.00 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Et pourquoi ne pas devenir vous-même un senior coup de pouce, selon vos envies et vos disponibilités ?

Contactez alors l'ASBL au 081 22 85 98.

## Aides à domicile

Divers services sont à votre disposition : service dépannage, aide familiale et repas à domicile – Commune/CPAS *Voir Fiche 2*

## Servidis - titres services

Rue Albert 1er 107, 4820 DISON

Tél. : 087 32 15 41

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

### Activités :

- Services de nettoyage à domicile
- Courses
- Préparation de repas
- Repassage



## Aide et soins à domicile

Rue de Dison 175, 4800 VERVIERS

Tél. : 087 32 90 90

### Activités :

Soins infirmiers à domicile, aides à la toilette quotidienne, aides ménagères, travaux, ... *Voir Fiche 5*

## Service d'aide aux familles et personnes âgées de la région verviétoise

Rue du Palais 86/boite 21, 4800 VERVIERS

Tél. : 087 29 20 00

**Activités** : aides familiales, aides ménagères, gardes à domicile, ouvriers polyvalents (petits travaux de dépannage au domicile).

## Déchets ménagers et encombrants

Un calendrier INTRADEL est distribué en début d'année dans chaque foyer : celui-ci reprend de façon claire et complète les dates de collectes des déchets pour les entités de Dison et d'Andrimont.

*N'hésitez pas à consulter le site [www.intradel.be](http://www.intradel.be) ou à téléphoner au numéro gratuit 0800 991 54 pour tout complément d'information.*

## RCYCL

Les ménages de Dison ont la possibilité, sous certaines conditions, de profiter d'un service de collecte d'encombrants gratuit, tout au long de l'année.

Ce service est gratuit et peut être effectué à raison de 4 fois maximum par an.

*Pour tout renseignement ou une prise de rendez-vous, les téléphonistes de RCYCL sont à votre service au 087 55 48 78 du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 12h30 à 16 heures.*

### **Les objets/encombrants suivants sont généralement acceptés:**

- Les meubles ;
- Les appareils électriques et électroniques ;
- Les articles ménagers et de loisir ;
- Les articles de nursing et les jouets ;
- Les vêtements ;
- Les outils et articles de bricolage ;
- Le matériel sanitaire et de chauffage ;
- Les pneus (au max 4 pneus par ménage une fois tous les 5 ans) ;

### **Ne sont pas acceptés :**

- Les déchets dangereux de construction ;
- Les résidus ménagers ;
- Les déchets verts ;
- Les produits chimiques.

*Pour connaître la liste complète, veuillez contacter le 087 55 48 78.*

### **Les parcs à conteneurs**

3 parcs à conteneurs sont disponibles dans les environs de Dison :

- *Quai de la Vesdre 2 - 4800 VERVIERS - Tél. : 087 35 09 68*

- *Rue Bronde - 4800 VERVIERS - Tél.: 087 33 06 21*

- *Zoning industriel des Plénesses – rue Mackau 8/Z, 4890 THIMISTER-CLERMONT - Tél. : 087 44 57 24*

### **Les bulles à verre**

#### **Bulle à DISON**

*Rue Adolphe Hardy*

*Montagne de l'Invasion*

*Place Rue du Val Fassotte*

*Place Jean Roggeman*

*Place du Tiège*

*Rue Ma Campagne*

*Rue des Ecoles*

*Allée du Substitut Baguette*

#### **Bulle à ANDRIMONT**

*Rue Michel Pire*

*Route Rue Zénobe Gramme*

*Clos de la Sauvenièrè/ Sur le Tombeux (au carrefour des deux)*

*Allée des Gihets/ Rue Henripré*

*Rue Pire Pierre*

*Clos Jean Delclisar*

*Cité de l'Espoir / Les Croisiers 2*



FICHE 9

---

**Fin de vie & décès**

Le texte de cette fiche est extrait de « Ecrire la vie pour l'éternité » édité par Enéo et Altéo.

## 9.1 Fin de vie

---

### Soins palliatifs

Les soins palliatifs aménagent en douceur la fin de vie du patient entouré, tout au long de ce processus, de ses proches. A l'hôpital, en maison de repos ou à domicile, les professionnels de la santé spécialisés en soins palliatifs soulagent la douleur physique et psychique du malade en phase terminale.

*Plus d'infos sur les soins palliatifs : [www.soinspalliatifs.be](http://www.soinspalliatifs.be)*

*Plateforme de Soins Palliatifs De L'Est Francophone*

*Rue De La Marne 4, 4800 VERVIERS*

*Tel. : 087 23 00 16*

*Mail : [verviers@palliatifs.be](mailto:verviers@palliatifs.be)*

*ou via votre mutuelle.*

Les personnes qui souhaitent entourer le proche en fin de vie ont droit au congé ou à l'interruption de carrière pour soins palliatifs : plus d'informations sur le congé pour soins palliatifs sur le site de l'ONEM.

Plus d'infos sur l'interruption de carrière pour soins palliatifs via le portail de la Sécurité sociale.

### Euthanasie

Il est essentiel pour le patient en phase terminale que l'équipe médicale et ses proches lui assurent une fin de vie conforme à ses souhaits. Il peut par exemple vouloir mourir le plus naturellement possible, refuser certains traitements inutiles ou demander l'euthanasie.

Un formulaire de déclaration anticipée relative à l'euthanasie est disponible au service population de l'Administration communale de Dison.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le 087 39 33 40.  
Plus d'informations sur l'euthanasie via le site du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.  
[www.belgium.be/fr/sante/soins\\_de\\_sante/fin\\_de\\_vie](http://www.belgium.be/fr/sante/soins_de_sante/fin_de_vie)

## 9.2 En cas de décès

---

### Planification successorale

Prévoir la répartition des biens, la rédaction d'un testament, la donation. Cela peut être demandé à un notaire ([www.notaire.be](http://www.notaire.be)).

### Constat

Un décès doit être constaté officiellement : le médecin signera une attestation de décès. Si le défunt avait choisi d'offrir son corps à la science ou de faire un don d'organes, vous devez au plus vite en avvertir les services.

### Prélèvement d'organes

Pour tout belge ou personne domiciliée en Belgique depuis plus de 6 mois, la loi autorise le prélèvement des organes après un décès sauf si :

- La personne a explicitement exprimé son refus de son vivant ;
- La famille proche (enfants, parents ou conjoint) s'y oppose.

Si l'on ne veut pas que des organes ou des tissus soient prélevés sur son corps après le décès, il faut remplir un document à transmettre à la commune.

## Offrir son corps à la science

Si la personne a manifesté sa volonté de léguer son corps à la science, le transfert doit être opéré dans les 48 heures suivant le décès ; puis le corps est envoyé à l'université qui le restitue 3 mois à 3 ans plus tard.

## Déclaration

Le décès d'une personne doit être au plus vite déclaré au service état civil de la commune où la personne est décédée.

Généralement, l'entrepreneur de pompes funèbres se charge de la déclaration de décès et de toutes les démarches administratives.

### **Documents nécessaires pour la déclaration :**

- L'attestation de décès rédigée par le médecin ;
- La carte d'identité du défunt ;
- La carte d'identité du déclarant ;
- Le carnet de mariage du défunt ;
- Le permis de conduire du défunt ;
- Éventuellement les dernières volontés du défunt.

### **Lors d'un décès suspect ou violent, des documents supplémentaires sont nécessaires :**

- Le procès-verbal de l'officier de police ;
- L'autorisation d'inhumation ou de crémation délivrée par le procureur du roi.

## L'acte de décès

Un acte de décès prouve le décès et établit l'identité du défunt. Cet acte est nécessaire pour que l'officier de l'état civil accorde l'autorisation de transport et d'inhumation ou de crémation du défunt.

L'acte de décès est dressé dans la commune où la personne est décédée. La commune en question transmet ensuite l'acte à la commune où le défunt résidait.

L'acte de décès doit être transmis à :

- L'employeur ;
- La banque ;
- L'assurance ;
- La caisse d'allocations familiales ;
- La mutualité ;
- La DIV (véhicule) ;
- Le propriétaire de l'habitation ;
- La caisse de pension ;
- Diverses organisations et instituts ;

Il faudra également prévenir la poste ou tout autre service abonnements (le téléphone, le gaz, l'électricité, l'eau, ...).

### **Définir les modalités**

- Enterrement et concession ;
- Incinération et disposition des cendres.

### **Impôts après un décès**

La déclaration d'impôts doit être introduite par les héritiers ou les légataires universels.